

LE DOMAINE DE LA GRANDE TERRE - CENTRE EXPERIMENTAL AGROECOLOGIQUE ET PEDAGOGIQUE

Son étendue est de 46 ha, en limite des départements du Gard (30) et de la Lozère (48) sur la commune de St Etienne Vallée Française, en bordure d'une magnifique rivière, le Gardon, au lieu dit « Marouls Rivière ». Quatre sources dont deux très abondantes abreuvent ce lieu.

Un peu d'histoire...

L'intention de créer un lieu qui crée de la Valeur Globale en Conscience est ancienne, nous l'avons rêvé... L'idée a fait son chemin... C'est ici que les nombreuses synchronicités de la Vie nous ont menées en 2005 pour animer nos séminaires d'été, sur un concept simple : on arrive tout est sauvage, on repart tout est sauvage, entre temps, 200 à 300 personnes sont venues se ressourcer, explorer leurs dimensions d'Etre humaines et profondes, entrer en synergie avec la nature, s'ouvrir à l'autre, à l'écosystème au sens large du terme.

Ce Lieu est un espace expérimental, il a été créé pour expérimenter « la charte des droits et des devoirs de la planète et de son écosystème » ainsi que le label « Conscience et Action ».

Ses objectifs sont de :

- vivre selon les deux référents précités,
- de former des personnes à la création, dans leur domaine de compétences, d'autres lieux « Conscience et Action » de type 5 à 7 afin que ces espaces deviennent des références dans leur mode de vie, de production, d'enseignement.

La vision de ce lieu « Conscience et Action » de type 7, qui nous anime...

Un lieu où chacun expérimente naturellement un état, de création d'un espace où d'une part le « naturel, le sauvage (minéral, végétal, animal, eau, énergie, espace) », et d'autre part la « main de l'homme, le domestiqué, le cultivé (minéral, végétal, animal, eau, énergie, espace) » sont en interaction, en énergie, en co-création dans le respect des droits et des devoirs de la vie de chacun ; où la connaissance et la compréhension de l'écosystème sont une évidence.

Un lieu où les pratiques régénèrent l'écosystème, les déchets des uns sont les matières premières des autres.

Un lieu où les minéraux, les végétaux, les animaux, l'eau, l'énergie, l'air et les humains sont considérés comme des personnes morales, où leurs droits et leurs devoirs respectifs les uns vis-à-vis des autres sont respectés.

Un lieu qui équilibre son espace naturel, sa capacité d'accueil et de production naturelle et cultivée.

Un lieu d'harmonie de l'aménagement et de l'architecture des espaces, d'amplification de la synergie naturelle et humaine, dans la vie du sol, des végétaux naturels et du jardin, des animaux sauvages et domestiques ; un habitat vivant dans un environnement vivant, indépendant en eau et en énergie, un lieu d'échanges et de partages...

Un lieu de Vie, d'accueil et de partages de cultures, où il fait bon vivre.

Un lieu de recherche dans les domaines développés sur le terrain, agriculture, architecture, habitat et aménagement global qui prenne en compte l'écosystème, habitat, énergie, gestion de l'eau.

Un lieu de production et de transformation : agricole, apicole, bois.

Un lieu d'Enseignement : formations professionnelles, séminaires, chantiers école, espace famille, séjours libres...

Un lieu d'émergence individuelle et collective, un lieu de co-construction.

Un lieu construit grâce à la dynamique des permanents, des actionnaires de la SCI, des membres de l'Organisation Non Gouvernementale, des chantiers école, des séjours libres, du donner-recevoir dans ses différentes densités.

Expérimenter un espace où les consciences et les coeurs des règnes et des éléments s'éveillent dans une symphonie alchimique de transformation, une respiration de vie dans l'action, l'émergence d'un espace sacré.

Si vous êtes intéressés par la vie de ce lieu, consultez notre site internet : www.conscience-action.org actuellement en cours de construction

C'est dans ce lieu que nous animons tous nos séminaires d'été.

C'est dans cet Espace que nous vous invitons l'été prochain à nous rejoindre pour suivre un séminaire ou bien participer à un chantier école en famille ou bien seul, pour se ressourcer, toucher la terre, les plantes, les animaux, la rivière, le soleil, l'air et laisser émerger le sens juste pour soi.

Si vous souhaitez contribuer à ce lieu :

- venez participer aux chantiers école - consultez le calendrier sur www.harmonic-vision.com, les dates peuvent évoluer.
- venez en séjours libres : du 5 au 28 juillet 2016, [nous contacter ici](#)
- devenez membre de l'Organisation Non Gouvernementale « Conscience et Action ».



LA CHARTE DES DROITS ET DES DEVOIRS DE LA PLANETE ET DE SON ECOSYSTEME (dont l'homme fait partie) UN ENGAGEMENT A SOI-MEME ET A LA PLANETE

1 . Le Cadre de référence de la Charte, ses contours, ses dimensions

La charte des droits et des devoirs de la Planète et de son écosystème resitue la planète dans son contexte général.

- D'une part, en tant que planète du système solaire, qui lui-même fait partie de notre galaxie nommée « voie lactée », Galaxies en grec, un disque de 100 à 120000 années-lumière de diamètre.
- D'autre part, en considérant les constituants de notre planète, les éléments (terre, eau, feu, air) et les règnes (minéral, végétal, animal, humain).
- Par ailleurs nous considérerons que le vivant ne s'arrête pas seulement au plan physique, en effet cette vision de la nature serait très réductrice des différentes cultures qui existent depuis quelques millénaires sur notre planète. Aussi, avons-nous décidé d'ouvrir l'espace des représentations de l'écosystème de la planète à d'autres dimensions que le plan physique (mesurable par la science) et de considérer les éléments et les règnes dans leur dimension énergétique, émotionnelle, mentale et spirituelle.

On pourrait ainsi résumer que l'objectif de cette charte est de favoriser, par l'engagement de chacun, la régénération de l'écosystème de la planète tel que défini ci-dessus dans toutes ses dimensions et ainsi :

- régénérer la vie du sol et préserver sa biodiversité ; ...

- régénérer la vie des plantes sauvages et cultivées, des variétés anciennes et préserver leur patrimoine génétique ;
- régénérer la vie des animaux domestiques et sauvages du terroir et la biodiversité de leur territoire ;
- régénérer la vie des hommes (« Charte des droits de l'homme ») dans toutes ses dimensions ;
- préserver et régénérer la qualité de l'air et de l'eau reçue et rendue à l'écosystème ;
- viser l'autonomie énergétique des lieux en optimisant les ressources locales dans le respect de l'harmonie de l'écosystème, veiller à ce que les infrastructures construites par l'homme s'insèrent avec harmonie dans l'écosystème des lieux et le paysage ;
- et ce, en veillant à leur interaction, leur interdépendance, leur synergie dans l'harmonie et en intégrant cette vision dans toutes nos actions.
- redécouvrir la synergie, l'interaction, d'une part, des règnes et des éléments entre eux, et d'autre part, entre « état naturel » et « celui qui a déjà fait l'objet d'une intervention humaine » ;
- affiner et développer l'ensemble des sens (ouïe, odorat, vue, toucher, goût) à la perception du merveilleux, de la symphonie, du parfum, du beau, du ressenti de l'écosystème ;
- Sensibiliser chacun au cycle stellaire et à son rôle sur le rythme des saisons dans le maintien de l'équilibre de notre planète.

2 . La rédaction de la charte est régie par trois modalités

- **Les fondements de l'écriture** de la charte sont issus d'une recherche doctorale réalisée par Dominique Lussan. Ils posent le cadre de référence de la charte, ainsi que des exemples de ce que pourrait être les droits et devoirs de la planète et de son écosystème dans les différentes dimensions.
 - **Le coeur de la charte** est composé des engagements des membres fondateurs de l'ONG « Conscience et Action ».
 - **La radiance du coeur** de la charte va augmenter grâce à l'engagement de personnes désireuses de régénérer leurs dimensions de l'Etre et celui de l'écosystème de la planète et de le considérer dans toutes ses dimensions.
- La charte est composée d'engagements sur un ou plusieurs des points de son architecture, c'est ce qui la rend organique, vivante, réelle car elle se construit par l'expérience de chacun.**

3 . Comment chacun peut s'impliquer dans la rédaction de la charte

Engagez-vous sur un ou plusieurs thèmes ci-dessus et envoyez votre engagement à l'association Conscience et Action. Il sera lu par le groupe des modérateurs qui prendra contact avec vous afin de l'inclure dans la charte.

Adhérez à l'association « Conscience et Action » (voir l'objet social ci-après) et impliquez-vous dans les différents groupes de travail ou actions menées bénévolement au sein de l'association.

De façon indirecte, participez aux chantiers école des lieux « Conscience et Action », ou participez aux séminaires de l'université libre « Conscience et Action ».



LE LABEL « CONSCIENCE ET ACTION » DE TYPE 7 (page 3) et www.harminic-vision.com

L'ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE « CONSCIENCE ET ACTION »

1 . L'objet social (2 articles sur 3 de l'objet social)

1. Développer, promouvoir, accompagner et encourager toute activité et toute initiative d'intérêt général :
 - qui s'inscrivent dans le respect du label « Conscience et Action » et de la « Charte du respect des droits et des devoirs de la planète et de son écosystème,
 - qui créent de la valeur globale : économique, humaine, environnementale, sociétale, génératrice de sens,
 - qui régénèrent l'écosystème individuel et collectif de notre planète,
 - et ce, dans tous les domaines d'activité tels que le développement durable, l'économie, l'éducation, la culture, le domaine social, l'agriculture, l'artisanat, la recherche, la santé, l'habitat, l'énergie, l'humanitaire, l'art...
2. Favoriser l'émergence d'une conscience individuelle et collective solidaire qui respecte les droits de la Vie et l'équilibre planétaire, par l'échange, la solidarité, le partage de savoirs transculturels, inter traditions, intergénérationnels et sociétaux.

2 . Quelques moyens d'action déjà réalisés

- Organiser des espaces de formations, de transmission du savoir « Conscience et Action », de communication, de partages intergénérationnels (familles, enfants, adolescents, parents, grands-parents...), inter-traditions, interculturels, sociétaux...
- Soutenir par du conseil, de la formation, des aides matérielles les initiatives individuelles ou collectives, la création de structures, de lieux, d'entreprises qui œuvrent selon les principes énoncés par le label « Conscience et Action ».
- Organiser des chantiers écoles dans les lieux « Conscience et Action » ou dans tout autre endroit permettant ainsi à chacun l'apprentissage des processus et des pratiques du Label et de la Charte.

Etre acteur de la régénération de l'écosystème individuel et collectif de notre planète et pour ce faire :

1. Considérer la planète, son écosystème, les règnes et les éléments au même titre qu'une personne morale,
2. Intégrer la « Charte du respect des droits et des devoirs de la planète et de son écosystème » en la mettant en pratique dans son métier, ses activités, sa vie quotidienne et par cela :
3. Promouvoir la « Charte du respect des droits et des devoirs de la planète et de son écosystème » en organisant des festivals, des colloques, des processus pédagogiques, des parcours écologiques.

3 . Comment participer aux activités de l'association

- Adhérer à l'association en tant que membre sympathisant et proposer vos services dans les différents domaines cités ci-dessus.
- Participer à l'enseignement à soi-même et à la planète.